

AIDE SOCIALE À L'ENFANCE

La question des liens familiaux

Le 20 juin dernier, l'Uriopss Hauts-de-France Nord Pas-de-Calais a restitué à ses adhérents les résultats d'une étude sur «La construction des liens parents-enfants placés à l'aide sociale à l'enfance». Il en ressort trois préconisations.



CETTE ÉTUDE EXPLORATRICE SUR LA CONSTRUCTION DES LIENS FAMILIAUX auprès des familles et enfants accompagnés en maison d'enfants à caractère social (Mecs) et à domicile, dans le Pas-de-Calais, pose la question de la conciliation de l'intérêt de l'enfant et de l'inclusion des familles. Une mission difficile pour les professionnels : «*La tension qui peut y avoir entre ces deux enjeux fait que le travail des professionnels de l'enfance s'apparente à celui d'un funambule qui s'agite sur un fil avec, d'un côté, l'intérêt de l'enfant et, de l'autre, la place des parents à respecter*», rapporte Elodie Levray, responsable du secteur «Enfance, jeunesse, famille» à l'Uriopss Hauts-de-France Nord Pas-de-Calais, qui a coordonné cette étude. Son objectif est ainsi d'apporter un éclairage sur la manière dont un placement à l'aide sociale à l'enfance (ASE) peut influencer dans la construction des liens familiaux, repérer les facteurs favorisant la construction de ces liens et identifier le rôle des acteurs de la protection de l'enfance.

UNE FORMATION ET UN RÉFÉRENTIEL NÉCESSAIRES

Dans un premier temps, et sans grande surprise, cette étude fait le constat que le placement à l'ASE peut influencer dans la construction des liens familiaux en transformant la pratique de la parentalité et sa perception par les parents, les enfants et les professionnels. Pour autant, au quotidien, les professionnels s'efforcent de mener cette mission d'inclure les parents et permettre de créer ou de maintenir le lien enfant-parent. Ils doivent néanmoins faire appel à leur bagage personnel, c'est-à-dire leur éthique avec des outils et des référentiels qui leurs sont propres. Durant cette étude, menée – par deux étudiantes en «Sociologie et développement social» et «Gestion des organismes sociaux» à Lille – dans les établissements de protection de l'enfance du Gesad 62, les professionnels ont ainsi relevé que, s'il y a beaucoup de modules dans la formation initiale sur l'intérêt de

l'enfant, l'approche de l'enfant, le cadre réglementaire des lois de 2007 et 2016, qui invitent à travailler avec les familles, l'approche sociologique des familles mériterait d'être plus développée. L'une des propositions de cette étude est donc de repenser la formation initiale en accentuant davantage sur le volet «approche de la famille». Il est également suggéré d'entamer une réflexion sur un référentiel sur la posture à tenir lors du travail avec les familles. L'idée n'est pas de standardiser les pratiques mais de définir un cadre. Une préconisation qui répond au constat fait par les familles. Certaines d'entre elles ont témoigné de leur incompréhension car elles ont été suivies par plusieurs professionnels, et chacun d'entre eux, sur un même sujet, avait un point de vue et une manière de faire différents. «*Une harmonisation des pratiques est ainsi souhaitée sans pour autant installer un cadre rigide est normatif*», nuance Elodie Levray.

UN LIEU POUR LES FAMILLES

Durant cette étude, les familles et les enfants accompagnés en Mecs, notamment, ont exprimé le souhait d'un lieu dédié afin de se sentir accueillis. Développer au sein de ces établissements un espace dédié aux familles permettrait de construire de manière plus sereine les relations des parents avec leurs enfants mais également leurs relations avec les professionnels. C'est l'expérience qu'a connue une Mecs du département en aménageant un pavillon, comme une maison, dans lequel les parents peuvent se réunir avec leurs enfants et une éducatrice pour partager une tranche de vie : un repas, faire les devoirs, jouer à des jeux de société... «*Dans ce cadre, la posture du professionnel varie au fil du temps. Si, au début, elle est aidante en apportant des conseils, petit à petit, elle s'efface pour laisser toute la place aux parents qui vont peut-être pouvoir reprendre pied dans leur parentalité sans que cela soit déstabilisant pour leurs enfants*», commente Elodie Levray.

L'intégralité de cette étude sera disponible sur le site de l'Uriopss Hauts-de-France Nord Pas-de-Calais en septembre prochain. ●

NATHALIE AUPHANT (PIXEL6TM)